BARÈME GESTION LOCATIVE
01/01/2025

HONORAIRES DE GESTION

PRESTATIONS INCLUSES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
En % TTC de l'encaissement	**8.4%**	**9.6%**	**10.8%**	
En % HT de l'encaissement	***7%***	***8%***	***9%***	
Mise en place du mandat de gestion	●	●	●	
Emission des avis d'échéance, encaissement des loyers, charges et allocations et délivrance des quittances	●	●	●	
Lettre de rappel et 1ère relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	●	●	●	
Révision annuelle des loyers	●	●	●	
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)	●	●	●	
Décompte lors du départ du locataire	●	●	●	
Gestion des provisions pour charges et régularisation annuelle	●	●	●	
Tenue de la comptabilité propriétaire	●	●	●	
Réédition mensuelle des comptes et virement des fonds perçus	●	●	●	
Règlement des factures fournisseurs (artisans, syndic…)	●	●	●	
Demande annuelle de toute attestation (MRH, cheminée, chaudière…)	●	●	●	
Demande de devis pour travaux au-delà de 200 € TTC	❍	●	●	90 € TTC/dossier
Réparations urgentes ou inférieures à 200 € TTC	❍	●	●	90 € TTC/dossier

PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
Recouvrement des créances, remise du dossier au commissaire de justice pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais commissaire de justice et d'avocat à la charge du propriétaire)	❍	●	●	150 € TTC/dossier
Délivrance d'un congé au locataire (hors honoraires du commissaire de justice)	❍	●	●	100 € TTC
Gestion des sinistres : déclaration, représentation en expertise, devis, suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle des travaux	❍	●	●	250 € TTC/dossier
Gestion technique d'entretien courant inférieur à 1500 € TTC : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux	❍	●	●	150 € TTC/dossier
Gestion technique des travaux supérieurs à 1 500 € TTC : ordre de service, demande de devis, suivi et contrôle des travaux	❍	❍	●	150 € TTC + 4% TTC du montant des travaux TTC
Commande et suivi du Dossier de Diagnostic Technique	❍	●	●	50 € TTC/dossier
Visite Conseil	❍	●	●	90 € TTC/visite
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	❍	❍	●	90 € TTC par an et par lot
Frais administratifs (correspondance, accès Extranet)	❍	❍	❍	2,50 € TTC / mois / CRG
Acomptes exceptionnels (sous réserve de l'encaissement effectif du loyer)	❍	❍	❍	10 € TTC/acompte
Frais pour clôture de compte suite résiliation du mandat (transmission dossier locataire, correspondances, solde de tout compte)	❍	❍	❍	90 € TTC
Frais d'entretien d'immeuble en Monopropriété	❍	❍	●	10 € TTC / immeuble / mois
Montage d'un dossier de subventions, rendez-vous auprès des services administratifs et obtention des fonds	❍	❍	❍	250 € TTC/dossier
Conseil et expertise pour prestations exceptionnelles	❍	❍	❍	90 € TTC/prestation
Représentation aux assemblées générales	❍	❍	❍	90 € TTC/heure
Etat des lieux de sortie en cas de fin de gestion	❍	❍	❍	5 € TTC/m²
Constitution et suivi du dossier « Permis de louer »	❍	❍	❍	120 € TTC/dossier
Accompagnement réception bien neuf et suivi des levées de réserves	❍	❍	❍	90 € TTC/heure
Visite annuelle du bien (sous réserve de l'accord du locataire)	❍	❍	●	50 € TTC/Saint-Affrique 90 € TTC/au-delà de 10km
Assurance Loyers Impayés	*	*	*	A compléter

● Prestation comprise dans le montant des honoraires

❍ Prestation complémentaire payable à l'acte

* Prestation optionnelle

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%